

Image not found or type unknown



Expulser de france je desire divorce

Par **meknes**, le **05/02/2008 à 22:39**

bonjour je me suis mariee au maroc avec une femme francaise, nous somme venues vivre en france, apres quelque mois le mariage a etait rompu, elle ma reduit a l esclavage ,et propos raciste a mon egard, elle ma jeter dehors, j etais heberger par la croix rouge francaise, quelque temps apres ma femme ses rendu a la prefecture et a declare notre separation, on ne ma pas renouveler ma carte de sejour j ai eu une lettre de sortir du territoire francais, je ne l ai pas fait ,maintenant je suis expulser depuis le mois de janvier, de retour dans mon pays je desire divorcer de cette femme, j ai pris contact avec elle, mais elle me dit que elle ne desire pas divorcer ,et que je suis obliger de rester mariee, que si elle ne veut pas ,moi je serais bloquer ?et que par consequent si j avais envie de me remarier ,se ne serait pas possible car elle dirait no ,comment faire pour divorcer d elle aujourd'hui ,elle vie en france et moi aux maroc.....car je suis expulser. aidez moi merci j en peut plus!!!!